



©UNFPA Sénégal

TABLE DES MATIÈRES



AVANT-PROPOS DU COORDONNATEUR RÉSIDENT	2
ÉQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES	4
LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT CLÉS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU SENEGAL EN 2023	5
CHAPITRE 1 PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL	7
CHAPITRE 2 APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LA RÉALISATION DES PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT	9
2.1. Analyse des résultats du plan-cadre de coopération	9
2.2. Priorités, réalisations et produits du plan-cadre de coopération	12
2.3. Appui aux partenariats et financement du Programme 2030	25
2.4. Cohérence et Efficacité au sein des Nations Unies au Sénégal	28
2.5. Aperçu financier et mobilisation des ressources	30
CHAPITRE 3 PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES POUR L'ANNÉE À VENIR	33



AVANT-PROPOS DU COORDONNATEUR RÉSIDENT

L'élaboration du rapport annuel du Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable s'inscrit désormais dans une tradition de redevabilité et de transparence pour l'Equipe pays des Nations Unies au Sénégal. Ce rapport constitue, en effet un des instruments de référence pour la redevabilité de l'Equipe pays vis-à-vis du Gouvernement, des partenaires au Développement, mais aussi envers les populations Sénégalaises. Il met en exergue les résultats issus de l'excellente collaboration entre le Système des Nations Unies, le Gouvernement et les principaux partenaires au cours de l'année 2023, et témoigne de notre engagement résolu en faveur du développement durable au Sénégal.

La mise en œuvre du Cadre de Coopération au cours de l'année 2023 s'est déroulée dans un environnement marqué par des chocs majeurs dans le monde et dans notre sous-région ouest africaine. Il s'agit notamment du prolongement de la crise entre la Russie et l'Ukraine, l'accentuation des crises politiques dans la zone du Sahel et tout récemment la crise au Moyen Orient. En dépit de ces différentes crises, l'économie Sénégalaise est restée résiliente affichant un taux de croissance estimé à 4,1 %. Par ailleurs, les mouvements politiques enregistrés au cours du premier trimestre de l'année 2023 ont également perturbé l'activité économique.

Les actions des Nations Unies au cours de l'année 2023 se sont inscrites dans les objectifs définis dans le plan de travail du Plan Cadre de Coopération qui sont en lien avec les orientations du Programme d'Actions prioritaires (PAP2A). Ces appuis prennent également en compte les six transitions définies pour accélérer les ODD, notamment : i) les systèmes alimentaires, ii) les changements climatiques, iii) Energie propre; iv) Emploi et protection sociale; v) la digitalisation ; vi) la transformation de l'éducation. Ils ont permis d'enregistrer des résultats tangibles et ont été motivés par l'engagement de l'ensemble des entités des Nations Unies à œuvrer pour ne laisser personne de côté; à assurer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes ; renforcer la durabilité et la résilience des populations et des systèmes ainsi que l'éthique et la transparence. En clair ces actions ont permis de renforcer l'inclusivité de la croissance économique, de faciliter l'accès des populations les plus vulnérables aux services sociaux de base et de consolider la paix et la cohésion sociale.

Pour l'année 2024 qui représente la première année de mise en œuvre du nouveau Plan cadre de Coopération, les Nations Unies au Sénégal entendent renforcer leur action, en lien avec les nouvelles priorités du Programme d'Actions Prioritaires (PAP3) et des six transitions pour accélérer les progrès sur les ODD. Les Nations Unies à travers le Plan Cadre de Coopération contribuera à apporter au cours de l'année 2024, des solutions innovantes à la mise en place d'un cadre macroéconomique résilient aux chocs et la poursuite des réformes institutionnelles, structurelles et sectorielles visant l'accélération de la transformation structurelle de l'économie. Les Nations Unies soutiendront également les efforts du Gouvernement dans la mise en place des systèmes résilients assurant l'accès équitable, inclusif aux services sociaux de base, à la protection sociale, ainsi que les actions visant la consolidation de la paix et la cohésion sociale.

Par ailleurs, la mise en œuvre de ce nouveau Plan Cadre de Coopération des Nations Unies au Sénégal qui devra commencer dès l'année 2024, coïncidera aussi avec le déménagement effectif des Agences des Nations Unies dans la nouvelle maison de Diamniadio. La modernité de cette maison offrira sans nul doute des atouts pour assurer une mise en œuvre efficace et diligente de ce plan de coopération en faveur du peuple sénégalais. Je voudrais une fois encore exprimer toute la reconnaissance des Nations Unies au Gouvernement du Sénégal pour la mise à disposition de cette moderne Maison, qui démontre une fois encore l'engagement des hautes Autorités Sénégalaises pour le multilatéralisme et leur soutien pour la réforme du Système de Développement des Nations Unies.

Je voudrais également exprimer, notre gratitude à l'endroit des bailleurs de fonds, des acteurs de la société civile, au secteur privé, aux jeunes, aux femmes et à l'ensemble des partenaires de mise en œuvre pour leurs appuis constants ayant permis d'enregistrer ces résultats ».

Aminata Maiga,
Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Sénégal

ÉQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES



NATIONS UNIES
SENEGAL



LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT CLÉS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU SENEGAL EN 2023



Gouvernement du Sénégal

Ministères sectoriels • BOS • ANSD • Université • Collectivités territoriales



Partenaires au Développement

Banque Africaine de Développement
Banque Mondiale
Belgique
Banque Islamique de Développement
Canada
France
Fonds Monétaire International
Global Environment Facility (GEF)
GPE
Italie
Japon
Pays Bas
Suède
Luxembourg
Union Européenne
USA
Royaume Uni
Norvège
Peacebuilding Fund (PBF)



Secteur privé

Patronat
Mastercard
Orange
Sonatel



Société Civile

Association des Jeunes
Association des femmes
Leader religieux
Organisation de producteurs
Organisation de consommateurs
Personnes vivant avec un handicap
Association des migrants

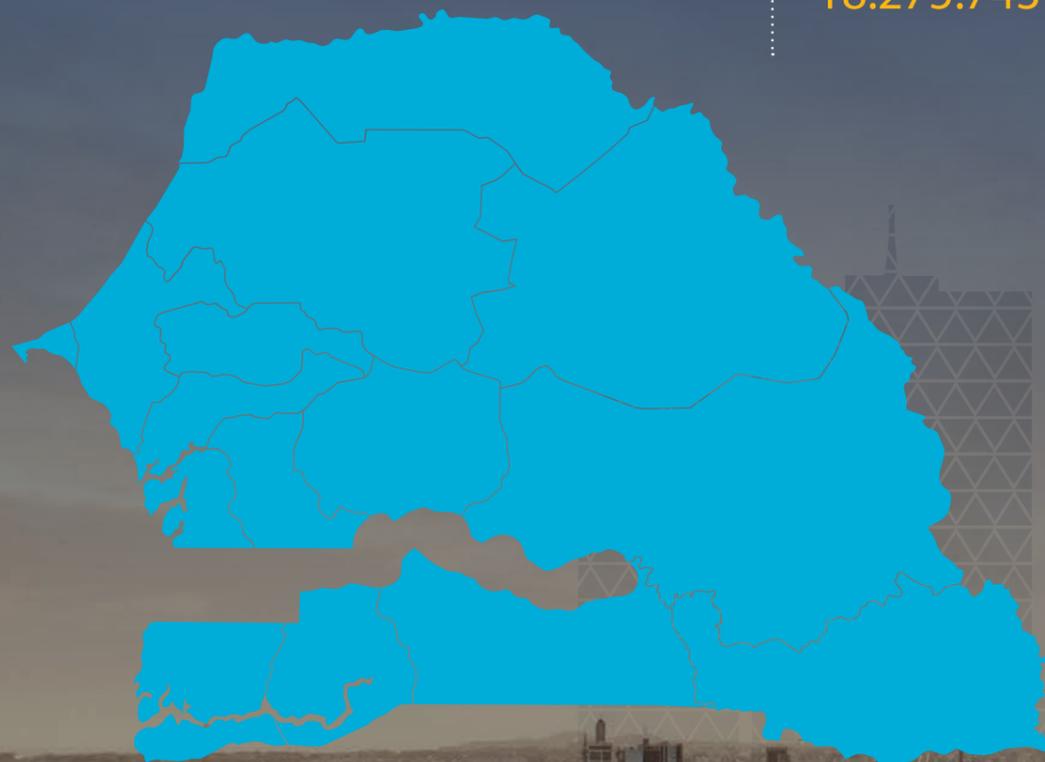


LE SENEGAL EN BREF



Superficie
196 712

Densité
92 Hbt/km2



POPULATION TOTALE

18.275.743
(RGPH 2023)

Femmes
9.131.859
(50,6%)

Age médian
19 ans

Indice synthétique
de fécondité
4,87

Hommes
8.900.614
(49,4%)

Espérance de vie
à la naissance
69,2 ans

Taux de chômage
22,9 %

Age moyen de
procréation
29,8

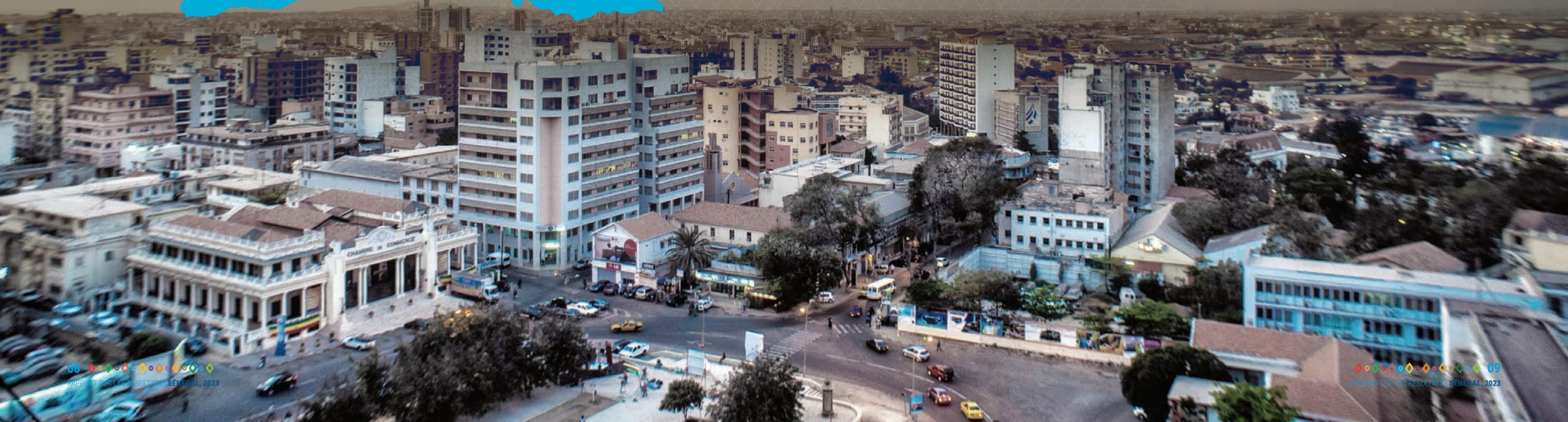
Taux
d'occupation
47 %

Taux de pauvreté
37,8 %

Taux d'inflation
5,9

Taux de croissance
économique
4,1 (2023)

Source ANSD, 2023





1
CHAPITRE



**PRINCIPAUX AXES DE
DÉVELOPPEMENT AU
NIVEAU NATIONAL ET
RÉGIONAL**

L'année 2023 a été marquée par plusieurs événements majeurs dans le monde et dans la sous-région ouest africaine qui ont eu des répercussions sur le développement socioéconomique au Sénégal.

Il s'agit notamment du prolongement de la crise entre la Russie et l'Ukraine, l'accentuation des crises politiques dans la zone du Sahel et tout récemment la crise au Moyen Orient. Ces différentes crises ont affecté l'économie sénégalaise qui commençait à se relever de la COVID 19.

La croissance de l'activité économique devrait ainsi atteindre 4,1% en 2023, contre 3,8 % en 2022, du fait d'un environnement extérieur défavorable, mais aussi de la situation socio-politique du premier semestre 2023 qui a affecté les secteurs du commerce et des services. Le taux d'inflation qui a atteint un record historique de 9,7% en 2022 devrait reculer à 5,6% en 2023 (ANSD, Janvier 2024).

Par ailleurs, la signature le 22 juin 2023, d'un accord de prêt dans le cadre d'un partenariat pour une transition énergétique juste (PTEJ) entre le Sénégal et les pays du G7 et l'Union européenne, pour un montant de 2,7 milliards de dollars constitue un fait majeur devant permettre d'accélérer la transition vers une énergie propre, et renforcer le mix énergétique qui est actuellement de 30%.

Ce partenariat permettra de créer des emplois durables et témoigne de la détermination du Gouvernement du Sénégal à mettre en œuvre sa Contribution Déterminée Nationale.

Au cours de l'année 2023, le Gouvernement a finalisé son Plan National de Développement dénommé PAP3 qui couvrira la période 2024-2028.

Le PAP 3 constitue la déclinaison de la vision du Plan Sénégal Emergent (PSE) et représente le document de référence de la politique économique et sociale du Sénégal sur la période 2024- 2028. Il s'inscrit de manière cohérente dans la chaîne de planification nationale organisée par la Loi d'orientation relative au système national de planification.

Le PAP 3 capitalise sur les acquis et résultats enregistrés dans la mise en œuvre des précédents PAP et ambitionne de contribuer sur la période 2024-2028 à la réalisation de la vision du PSE qui est celle d'un « Sénégal émergent en 2035, avec une société solidaire, dans un État de droit ».

L'objectif général du PAP3 est d'impulser une croissance inclusive et durable pour une transformation du Sénégal, à travers l'accélération de l'industrialisation et la promotion d'une économie résiliente et compétitive. Il est attendu de la mise en œuvre du PAP 2024-2028 du PSE une accélération de la croissance économique, avec un taux moyen annuel de 8,5% et une amélioration significative des conditions de vie des populations.

L'Indice de Développement humain (IDH) passerait de 0,51 en 2021 à 0,61 en 2028 et la pauvreté baisserait de 37,8% en 2019 à 30,2% en 2028.



CHAPITRE 2



APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LA RÉALISATION DES PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT



2.1 ANALYSE DES RÉSULTATS DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION

Les actions des Nations Unies au cours de l'année 2023 ont été menées suivant les trois priorités stratégiques du PNUAD 2019-2023 définies conjointement par le Gouvernement et les Nations Unies. Il s'agit de : i) la croissance économique inclusive et durable ; ii) l'accès aux services sociaux de base de qualité et à la protection sociale ; iii) la Gouvernance, paix et Sécurité. Ces actions prennent également en compte les six transitions définies pour accélérer les ODD : i) les systèmes alimentaires, ii) les changements climatiques, iii) Énergie propre ; iv) Emploi et protection sociale ; v) la digitalisation, mais aussi le financement des ODD.

Figure 1 : Alignement des priorités stratégiques sur les transitions



Au niveau de la priorité stratégique «Croissance économique inclusive et durable», les Nations Unies se sont employées au cours de l'année 2023 à la mise en place des agropoles, ce qui permettra de renforcer les systèmes alimentaires, mais aussi à la mise en place d'un environnement favorable à la promotion, à la création d'emplois verts et au développement des chaînes de valeurs. Des actions ont été également initiées pour encourager la structuration des chaînes de valeur agricoles à travers la mise en place de sociétés coopératives régies par l'Acte Uniforme de l'OHADA. Les Nations Unies ont également contribué à renforcer le mix énergétique au Sénégal, contribuant à porter le mix énergétique du Sénégal à 30%. Les Nations Unies se sont positionnées par ailleurs, comme un partenaire stratégique en termes d'appui conseil au Gouvernement dans le cadre de la finalisation du PAP3.

En ce qui concerne la priorité stratégique relative aux services sociaux de base de qualité et protection sociale, les interventions du SNU au cours de l'année 2023 ont permis au Sénégal d'enregistrer des progrès significatifs en termes d'accès et d'amélioration de la qualité à l'éducation, grâce à un déploiement des stratégies d'accélération de la scolarisation et le renforcement des compétences des enseignants, la dotation en ressources pédagogiques aux apprenants. Ce qui a contribué à maintenir la courbe de progrès des résultats scolaires. De même, les Nations Unies ont accompagné le Gouvernement dans la mise en place d'un plan de résilience du système éducatif face aux défis liés au changement climatique, et a soutenu les innovations pédagogiques liées à l'éducation au développement durable et aux nouvelles technologies et aussi sur le plaidoyer sur l'intégration des daaras dans l'éducation formelle. Dans le domaine de la santé, le Système des Nations Unies a contribué à travers le renforcement des capacités des prestataires au niveau de la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile, adolescente (SRMNIA), de la nutrition, ainsi qu'au renforcement des structures sanitaires à travers l'offre d'interventions phares telles que la planification familiale ; l'accouchement assisté ; les soins du nouveau-né et le monitoring SONU et la vaccination des adolescentes contre le HPV. Au niveau de la protection sociale, les politiques de cash transfert ont été renforcées notamment dans les zones reculées permettant de toucher plusieurs ménages vulnérables. En matière de protection contre les violences, abus et pratiques néfastes, les interventions ont permis de renforcer les capacités des services des différents secteurs (éducation, santé, justice, actions sociale, sécurité) pour une meilleure prévention, identification et prise en charge des victimes. Dans les communautés, les efforts de sensibilisation se sont poursuivis afin de consolider les connaissances des familles sur ces problématiques.



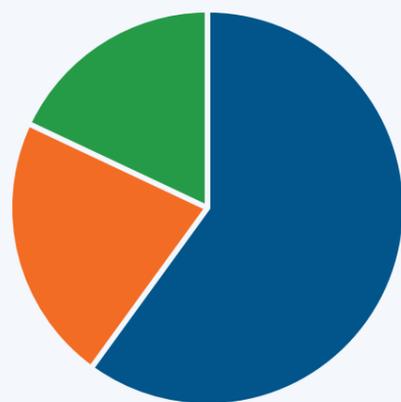
© UN RCO Sénégal



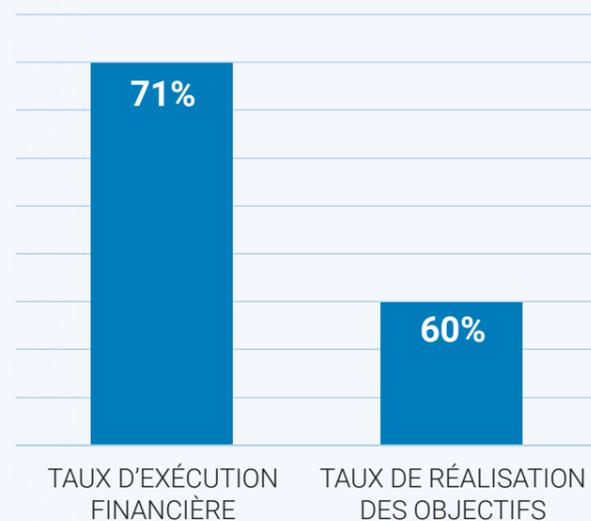
S'agissant de la priorité stratégique «Gouvernance, paix et sécurité», les Nations Unies à travers la digitalisation de plusieurs processus administratifs ont contribué à l'accès des populations aux services et actes liés à l'enregistrement effectif des faits d'état-civil, et la production de statistiques vitales, à la promotion du leadership et la participation des femmes et des jeunes filles dans les instances de décision.

En somme, au cours de l'année 2023, près de 60% des résultats et objectifs attendus ont été réalisés, avec une exécution financière de 71%. Cependant près de 22% des résultats se sont inscrits en amélioration sans atteindre les cibles attendues et près de 18 % des indicateurs n'ont pas été renseignés ou n'ont pas progressé au cours de l'année.

Figure 2 : Performance Globale



- Cible atteintes
- Cible en amélioration sans attendre les cibles
- Cible en stagnation



QUELQUES RÉSULTATS CLÉS EN 2023

PRIORITÉ 1

895 844 producteurs et éleveurs ont bénéficié de l'assurance agricole contre les aléas climatiques

Le nombre de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire est passé à **314 055** personnes, par rapport à l'objectif fixé à de **421 647** personnes indiquant une amélioration

12 828 jeunes ont été appuyés pour la création de leur propre entreprises

PRIORITÉ 2

Le taux d'enfants hors école est passé de **38,9%** à **29,50%** entre 2022 et 2023

168 000 élèves vulnérables du primaire dont **55%** de filles ont bénéficié de programmes d'alimentation scolaire et de mesure de protection sociale

533 183 personnes (303 915 femmes et 229 268 hommes) ont été directement sensibilisées sur les mesures de prévention des maladies

PRIORITÉ 3

Le nombre de coins état civil-santé est passé de **195** à **661** entre 2022 et 2023

2,269 acteurs ont été formés sur les procédures d'enregistrement des naissances à l'état civil

Les Institutions en charge de la lutte contre la corruption ont été appuyées

Plusieurs institutions ont été renforcées pour la promotion de cohésion sociale et de la paix

2.2 PRIORITÉS, RÉALISATIONS ET PRODUITS DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION

2.2.1 PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 : «Croissance économique inclusive et durable »



26

INSTITUTIONS NATIONALES

disposent de capacités renforcées pour formaliser le fonctionnement des PME et des unités de production informelles.



45

INSTITUTIONS

ont été renforcées en capacités, pour la mise en œuvre effective de projets intégrés conseil des Nations Unies.



200 334

PRODUCTEURS

touchés par les activités d'appui et de conseil des Nations Unies.

2.2.1.1 Effet 1 : Pilotage de l'économie

Au cours de l'année 2023, les Agences Fonds et programmes des Nations Unies ont soutenu les institutions nationales pour une prise en charge du pilotage de l'économie avec l'intégration et le renforcement de l'employabilité des jeunes et des femmes et la formalisation du fonctionnement des PME dans les politiques sectorielles. Des investissements responsables dans l'économie rurale et agricole, l'amélioration de la souveraineté alimentaire, le développement d'infrastructures de qualité notamment dans le secteur agricole, ont été soutenus. Ainsi, grâce à l'appui des Nations Unies :

Le Gouvernement du Sénégal dispose d'un cadre de concertation pour renforcer les capacités, la mise en cohérence et faciliter l'intégration des politiques publiques. Ce cadre est piloté par la Direction Générale de la Planification des Politiques Economiques (DGPPE) et sert d'outil à la fois stratégique et opérationnel à la prise de décision.

la stratégie jeunesse dénommée PSE Priorité Jeunesse 2035 : a été élaboré en partenariat avec le Ministère en charge de la jeunesse et le Bureau opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent (BOS),

L'élaboration du PAP 3 a été appuyée permettant de disposer d'un Plan national de Développement axé sur l'accélération des progrès sur les ODD.

Les capacités de **45 institutions** ont été renforcées, pour la mise en œuvre effective de projets intégrés contribuant à la transformation structurelle et à la réduction des inégalités contre un objectif de 50 institutions.

26 institutions nationales disposent de capacités renforcées pour formaliser le fonctionnement des PME et des unités de production informelles.

L'Autorité de Régulation de la commande Publique a été appuyée pour intégrer la problématique de l'autonomisation économique des femmes à travers l'accès à la commande publique.

La mise en œuvre de **Sept (7) stratégies** sectorielles a été renforcée pour l'employabilité des jeunes et des femmes, grâce à des programmes de développement de chaînes de valeur dans les filières banane, fonio, les produits halieutiques (huitres, crevettes, poissons) et les produits forestiers non ligneux.

Le Gouvernement du Sénégal a bénéficié d'un financement de 230 millions d'USD dans le cadre du Programme de compétitivité de l'agriculture et de l'élevage axé sur les résultats (Pcae-PforR) ce qui a permis d'améliorer les rendements agricoles en 2023 qui sont passés à 1,378 tonnes, soit 125% par rapport à la cible de 1,10 tonne à l'hectare.

200 334 producteurs ont été touchés par les activités d'appui et de conseil des Nations Unies.





12 828
JEUNES

disposent de capacités renforcées à développer leur propre entreprise



29
COOPÉRATIVES AGRICOLES

ont été créées, formalisées et capacités pour délivrer des services d'appui à leurs membres.



889
COOPÉRATEUR

ont renforcé leurs capacités de production, de gestion et de commercialisation de leurs productions horticoles.

2.2.1.2 Effet 2 : Emploi

Les Nations Unies ont œuvré pour permettre aux populations vulnérables de bénéficier des opportunités économiques. Pour ce faire, les principales actions menées se sont focalisées sur le renforcement des capacités des populations vulnérables notamment des jeunes et femmes en entrepreneuriat pour leur autonomisation économique. Plus spécifiquement, grâce aux actions des Nations Unies :

- 

12 828 jeunes disposent de capacités renforcées à développer leur propre entreprise en 2023 dont 2161 femmes.
- 

67 931 jeunes ruraux ont bénéficié d'activités de sensibilisation, dont 5 650 ont été par la suite orientés vers les dispositifs de formation selon leur profil, la formation et au renforcement de capacités de plus de 470 jeunes dont des agripreneurs grâce au Modèle d'insertion des jeunes dans l'agriculture (MIJA), dans l'exploitation et à la transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL), etc.
- 

5 institutions disposent des capacités renforcées en mécanismes d'appui pour le développement de chaînes de valeur grâce à l'appui des Nations Unies.
- 

Un programme national HIMO dénommé « programme de création d'emplois décents et d'amélioration de l'employabilité des jeunes ruraux dans le cadre du développement des investissements socio-économiques communautaires selon les approches HIMO », est adopté par le Gouvernement, et permettra de créer, environ **50000 emplois** en 4 ans dans la construction/réhabilitation des infrastructures de développement communautaire
- 

Le Ministère en charge de l'Agriculture, a bénéficié d'un appui pour l'opérationnalisation du service administratif national d'enregistrement et d'immatriculation des sociétés coopératives conformément aux conditions de l'Acte Uniforme de l'OHADA sur les sociétés coopératives, permettant à 1025 sociétés coopératives de se faire enregistrer.
- 

29 sociétés coopératives agricoles regroupant 15336 membres producteurs agricoles, dont 381 organisations faitières ont été créées, formalisées et capacités pour délivrer des services d'appui à leurs membres.
- 

889 coopérateurs ont renforcé leurs capacités de production, de gestion et de commercialisation de leurs productions horticoles, en particulier celles de la mangue et de l'oignon.

En somme, les interventions des Nations Unies ont contribué à une amélioration de la sécurité alimentaire. Ainsi, le nombre de personnes vivant dans **l'insécurité alimentaire est de 314 055 personnes, en amélioration par rapport à l'objectif fixé à de 421 647 personnes.**



AMAZONES DU WALO

Awa et Khady, des sœurs unies vers l'autonomisation économique.



Je prends en charge la filière agricole, tandis qu'Awa gère l'unité de transformation, nous permettant de produire un riz de qualité notre localité.

©ONUFEMMES Sénégal

Thiagar, Sénégal - Sous un soleil ardent, un groupe de huit femmes s'active dans un champ de riz, jouxtant un périmètre maraîcher. L'éclat de leurs rires, accompagné du chant des oiseaux, illustre leur satisfaction quant à la récolte du jour. Parmi elles se trouve Khady Diallo, tout de bleu vêtue, qui donne des instructions à une jeune employée attentive.

Présidente du Groupement d'Intérêt Économique (GIE) Mame Malick DIAGNE, Khady est une rizicultrice à succès. Elle a embrassé ce métier dès l'âge de 20 ans. « Je me suis rapidement passionnée pour l'agriculture, qui est une tradition familiale », déclare-t-elle. Au sein du GIE, Khady travaille étroitement avec des membres de sa famille, dont sa sœur cadette, Awa. « Je prends en charge la filière agricole, tandis qu'Awa gère l'unité de transformation, nous permettant de produire un riz de qualité et bénéfique pour la santé », ajoute Khady avec un large sourire.

Awa Diallo, trésorière du GIE, est chargée de transformer et de commercialiser le riz au niveau de l'entrepôt du GIE se trouvant Ross Béthio, près de la frontière mauritanienne, considérée comme le grenier du Delta du fleuve Sénégal. Sous la marque «Les Amazones», ce riz rencontre un franc succès au niveau de la région. Fière de son parcours, Awa évoque les défis surmontés : « J'ai rejoint ma sœur aux champs en 2000. Cette année-là, des pluies hors saison ont entraîné des pertes importantes. Mais grâce à notre détermination, nous avons relevé le défi pour contribuer au développement économique de notre localité. »

Aujourd'hui, le GIE Mame Malick DIAGNE, soutenu par ONU Femmes Sénégal à travers le Projet d'appui aux femmes dans l'agriculture et le développement durable financé par la BNP Paribas, cultive 20 hectares de riz, crée de l'emploi et engage activement 18 personnes ainsi que des stagiaires étudiants. Cependant, des défis subsistent quant à la commercialisation de leurs productions. « Ces derniers temps, nous rencontrons des difficultés à écouler nos produits en dehors de nos zones de production », explique Khady.

Pour répondre efficacement à cette situation, ONU Femmes Sénégal a lancé en décembre 2023 une plateforme numérique visant à améliorer l'accès des agricultrices à l'information et aux marchés. Cette année, les produits commercialisés par Khady et Awa seront disponibles sur Buy from Women, accessible à l'adresse : www.buyfromwomen.sn.

Acheter auprès des femmes est une promesse d'action pour leur autonomisation économique !

©ONUFEMMES Sénégal



Fatoumata Ba, dite Aïcha : Échos d'une vie entre courage et espoir à Mbeubeuss

Elle a rejoint la décharge il y a 7 ans après une éphémère carrière de receveuse sur la ligne 29 des bus TATA qui relie Cambéréne à la gare de Petersen. La précarité du métier ainsi que les horaires difficiles l'ont poussé à partir. Veuve, elle était tout de même appelée à prendre soin de sa famille, d'où son arrivée à Mbeubeuss.

Fatoumata a très tôt été engagée dans la communauté, notamment dans la médiation et la sensibilisation avec les femmes de la décharge. Elle s'insurge contre les violences, les inégalités, la vulnérabilité des femmes par rapport aux hommes et celle des personnes âgées par rapport aux jeunes ainsi que les fréquents accidents qui ont cours sur le site.

« Avant, le travail marchait bien et j'étais financièrement indépendante. Désormais, c'est moins le cas mais je préfère gagner ma vie à la sueur de mon front que de devoir tendre la main aux parents ou aux voisins. Je suis veuve, mes huit enfants sont scolarisés et c'est grâce au fruit de mon travail ici que j'arrive à financer leurs études afin qu'ils aient une meilleure chance dans la vie que moi. »

Si Fatoumata regrette la dépréciation des prix des objets récupérés, la précarité des emplois dans la décharge et l'absence de protection sociale, elle se veut encore rester longtemps à Mbeubeuss. Ici malgré la rudesse du travail, elle gagne un revenu et préserve sa dignité par le travail.

Fatoumata remercie le Bureau International du Travail, Promoged et l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement qui guident et appuient la société coopérative pour une meilleure commercialisation de ses produits à un juste prix.



Je suis veuve, mes huit enfants sont scolarisés et c'est grâce au fruit de mon travail ici que j'arrive à financer leurs études.

© Mattia Alberani | Off road studios



26

FONDS CLIMATS DÉCENTRALISÉS

ont mis en place pour appuyer les activités de résilience.



895 844

PRODUCTEURS ET ÉLEVEURS

ont bénéficié de l'assurance agricole contre les aléas climatiques



1 600 ha

DE TERRES DÉGRADÉES

ont été aménagés et restaurés dans le cadre d'Actions contre la désertification

2.2.1.3 Effet 3 : Changement Climatique

Au cours de l'année 2023, les Nations Unies ont poursuivi leurs appuis sur le renforcement des capacités de communes notamment les plus vulnérables sur les mécanismes de résilience aux changements climatiques et de protection des écosystèmes. Elles ont par ailleurs accompagné le Gouvernement pour le renforcement des cadres de gestion des risques et de catastrophes au niveau national et local. Les principales actions menées dans ce cadre ont permis d'enregistrer :

99 communes ciblées intègrent désormais les changements climatiques dans la planification locale contre 92 en 2022, et procurent des revenus aux populations réduisant ainsi la pression sur les ressources naturelles.

26 fonds climats décentralisés ont mis en place pour appuyer les activités de résilience. Ceci a permis de mettre en œuvre 26 sous projets de Gestion Durable des Terres (GDT) et d'exploitation de PFNL.

21 plans d'aménagement et de gestion de forêt élaborés contre un objectif de 85 en 2023. Les efforts d'accompagnement du Gouvernement pour la préservation du capital forestier devront être renforcés en lien avec les objectifs définis

895844 producteurs et éleveurs ont bénéficié de l'assurance agricole contre les aléas climatiques contre un objectif de 864241 producteurs

1.5 millions de personnes ont eu accès à l'information climatique pour appuyer leur prise de décision productive grâce à la collaboration avec l'ANACIM et Jokalanté

49946 producteurs bénéficient de la création d'actifs durables à travers l'assurance par le travail et l'assurance cash grâce au soutien du SNU contre 33780 en 2022

L'aménagement et la restauration de 1600 ha de terres dégradées dans le cadre d'Actions contre la désertification (ACD) au profit de près de 5000 bénéficiaires dans 3 communes du département de Bakel

La mise en place d'un système de « monitoring, reporting and verification » (MRV) pour la mise en œuvre de la contribution déterminée nationale (CDN) dans le secteur de l'énergie. Ce dispositif permettra de suivre l'évolution des engagements du pays en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre mais aussi la contribution financière des partenaires dans les efforts de l'Etat.

La réalisation des études de vulnérabilité devant conduire à la formulation des plans nationaux d'adaptation au changement climatique des régions de Saint Louis, Fatick, Matam, Kédougou et Ziguinchor et ceux des secteurs de la santé, de l'agriculture, des inondations, des infrastructures. Ces documents constituent une réponse aux engagements du pays en vertu de l'accord de Paris sur le climat.



© FAO Sénégal



Vers un avenir durable : l'impact de SAGA à Pandiénou

Dans la région de Thiès, au Sénégal, le village de Pandiénou se distingue comme un phare d'espoir face au changement climatique, grâce au projet SAGA (Sécurité alimentaire : une agriculture adaptée). Financé par le gouvernement du Québec et mis en œuvre par la FAO, SAGA est une initiative transformant le visage de l'agriculture sénégalaise par l'adaptation au changement climatique et le renforcement des capacités communautaires, notamment chez les femmes et les jeunes.

«Au Sénégal, les secteurs agricoles emploient plus de 27% de la population active, mais le changement climatique menace cette source vitale de subsistance,» explique un agent de la FAO lors d'une visite à Pandiénou. Le projet SAGA vise à contrer cette menace en promouvant une agriculture résiliente et durable.

Moussa, un jeune participant du projet, partage son enthousiasme : «Grâce à SAGA, nous avons appris des techniques d'agriculture durable qui respectent notre environnement. Aujourd'hui, notre village produit plus, tout en préservant la nature.»

Le projet s'est notamment concentré sur l'établissement de Champs-écoles des producteurs, où les communautés apprennent à cultiver de manière écologique, et sur la promotion de pratiques telles que l'agroforesterie et la régénération des sols. «Ces initiatives ne se limitent pas à augmenter les

rendements agricoles; elles contribuent également à l'autonomisation des femmes et à la conservation de la biodiversité,» ajoute Moussa.

Un des succès remarquables de SAGA est l'initiative CasaMiel en Casamance, qui a triplé les rendements de miel, renforçant ainsi les moyens de subsistance et la résilience communautaire face au changement climatique. «Nous avons adopté des techniques modernes d'apiculture qui nous permettent de produire plus tout en protégeant notre environnement,» raconte Fatou, apicultrice bénéficiaire du projet.

SAGA ne se contente pas de répondre aux défis immédiats du changement climatique ; il prépare le terrain pour des solutions durables en favorisant le dialogue entre les communautés et les décideurs politiques. «Nos efforts visent à assurer une meilleure production, une meilleure nutrition et de meilleures vies, conformément au Cadre stratégique de la FAO,» conclut l'agent de la FAO.

En s'appuyant sur les leçons apprises et les succès de la première phase, SAGA s'apprête à entamer sa deuxième phase, étendant son action au-delà des frontières de Pandiénou. «Ce n'est que le début; l'avenir s'annonce prometteur pour nous,» sourit Fatou, reflétant l'optimisme qui règne à Pandiénou et au-delà.



© FAO Sénégal

© FAO Sénégal



2 275
INSTITUTIONS

disposent de nouveaux matériels didactiques, équipements, et supports pédagogiques



45 849
ENFANTS ET JEUNES

bénéficient de programmes de scolarisation, de réinsertion, d'alphabétisation ou de formation professionnelle adaptés à leurs besoins



168 000
ÉLÈVES VULNÉRABLES

bénéficient de programmes d'alimentation scolaire et de mesure de protection sociale

2.2.2.1 Effet 4 : Education

Les actions menées par les Nations Unies pour assurer l'accès des populations vulnérables aux services sociaux de base de qualité ont principalement visé : i) le renforcement des institutions en charge de l'éducation et de la formation pour la mise en œuvre des politiques efficaces et efficientes ; ii) la mise en œuvre des programmes de scolarisation, de réinsertion, d'alphabétisation ou de formation professionnelle adaptés aux besoins des enfants et jeunes en situation d'exclusion. Plus spécifiquement au cours de l'année 2023, les interventions des Nations Unies ont permis d'enregistrer les résultats ci-après :

6396 élèves maitres, d'enseignants, d'encadreurs, de formateurs et de facilitateurs dont 3531 hommes et 2865 femmes disposent de capacités renforcées dans les zones d'intervention du SNU grâce à l'intervention du SNU.

2275 institutions d'éducation et de formation disposent de nouveaux matériels didactiques, équipements, et supports pédagogiques grâce à l'appui du SNU dans les zones d'intervention (y compris ressources numériques et apprentissages à distance).

72513 bénéficiaires dont **31015 hommes** et **41498 femmes** exploitent de nouveaux matériels didactiques, équipements, et supports pédagogiques mis à leur disposition grâce à l'appui du SNU (y compris ressources numériques et apprentissages à distance).

45 849 enfants et jeunes hors école ou formation et d'adultes vulnérables (dont 30037 filles soit 65,5%) bénéficient de programmes de scolarisation, de réinsertion, d'alphabétisation ou de formation professionnelle adaptés à leurs besoins dans les zones d'intervention avec l'appui du SNU contre 30784 en 2022 grâce au soutien du SNU.

775 établissements bénéficient d'initiatives d'amélioration de l'environnement des apprentissages et de maintien des élèves vulnérables dans les zones d'intervention du SNU avec l'appui du SNU en 2023.

168000 élèves vulnérables du primaire dont 55% de filles bénéficient de programmes d'alimentation scolaire et de mesure de protection sociale avec l'appui du SNU en 2023.

Le taux d'enfants hors école s'est largement amélioré passant de **38,9%** à **29,50%** entre 2022 et 2023

512 institutions (y compris collectivités territoriales) ont vu leur compétence renforcée dans l'amélioration du pilotage de l'éducation et de la formation en 2023 dans les zones d'intervention du SNU.

Une nouvelle initiative pilote en faveur des femmes, des jeunes, dénommée « clubs numériques », a été mise en place au Ministère de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'insertion en vue d'accroître les opportunités de développement de compétences des jeunes,

Un programme de formation visant à autonomiser les jeunes filles et à réduire la fracture numérique entre les sexes a été déployée dans quatre centres de formation à Rufisque (Dakar), Guinguineo (Kaolack), Marie de Pire (Thiès) et Nyassia (Ziguinchor).

Khadija, une étincelle dans le numérique sénégalais

À Guédiawaye, une banlieue de Dakar, Khadija, 13 ans, symbolise la nouvelle génération qui façonne l'avenir numérique du Sénégal. Grâce au partenariat entre l'UNICEF et Nokia, des portes autrefois fermées s'ouvrent désormais à elle et à plus de 10 000 élèves, leur offrant un accès précieux à l'éducation numérique.

« Je rêve que chaque enfant puisse avoir cette chance de se former en informatique, pour aider notre pays. » partage Khadija, une élève pleine d'ambition au collège CEM Ndiarka DIAGNE. Cette initiative, baptisée « XAM AK JANG TECH » – ou « connaître et apprendre la technologie » en wolof –, vise non seulement à combler le fossé numérique mais également à équiper la jeunesse sénégalaise des compétences nécessaires à l'ère du numérique.

L'engagement de Nokia et de l'UNICEF avec le soutien du gouvernement sénégalais souligne l'importance de l'intégration du numérique dans l'éducation. À travers la formation de 100 enseignants et l'amélioration de la connectivité, le projet s'attaque à l'analphabétisme numérique tout en promouvant un usage responsable des technologies.

La vision de Khadija incarne l'espoir d'un Sénégal où le numérique est un vecteur d'égalité et d'opportunités, en particulier pour les filles qui aspirent à des carrières dans les sciences et la technologie. Ce partenariat illustre parfaitement comment le secteur privé peut contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, offrant un avenir plus prometteur à la jeunesse sénégalaise.



Je rêve que chaque enfant puisse avoir cette chance de se former en informatique, pour aider notre pays.

2.2.2.2 Effet 5 : Santé eau et assainissement de base

Au cours de l'année 2023, les Nations unies, ont poursuivi leur appui au Gouvernement pour assurer un meilleur accès à des services intégrés de qualité au niveau de la santé, de nutrition, d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Pour ce faire, les principales actions ont visé : i) le renforcement des structures de base et de référence en matière de santé, de nutrition, d'eau et d'assainissement pour la fourniture des services intégrés de qualité en SRMNI/ PF, VIH/SIDA, nutrition, WASH, maladies non transmissibles et violences/ traumatismes, ii) des appuis pour l'enregistrement à l'État civil pour les populations plus vulnérables notamment les mères, les nouveaux nés, les enfants, les adolescent(e)s/jeunes. Les principaux résultats enregistrés avec l'appui du SNU dans le domaine de la santé et de la nutrition ont porté sur :

533 183 personnes (303 915 femmes et 229 268 hommes) ont été directement sensibilisées sur les mesures de prévention des maladies.

793 777 ados/jeunes de 15-24 ont bénéficié d'information et de services SR/SRAJ/PF dans les zones d'interventions (dont 11 682 jeunes dans le cadre des CDVA, 304 481 jeunes sur les services IEC/CCC, 88 585 sur la SRAJ ...);

304 481 adolescents et jeunes ont eu accès aux services d'Information, d'Éducation et de Communication (IEC/CCC) sur la santé sexuelle et reproductive (SSR)/IST-VIH.

22 886 adolescents et jeunes ont utilisé les services de santé sexuelle et reproductive, IST-VIH dans les zones d'intervention du programme Challenges.

124 654 Femmes de 15-49 ans ont utilisé des moyens de contraception moderne dans les régions ciblées ;

274 personnes vivant avec un handicap ont bénéficié d'offre de services intégrées (SR/ PF/ VBG/SRAJ) dans les régions du projet Handicap (Matam, Kaffrine, Kolda et Ziguinchor et Commune de Fass Gueule Tapée);

68 femmes porteuses de fistule obstétricale (FO) sont traitées sur un total de 80 femmes suspectes de FO ;

14 comités multisectoriels sont restés fonctionnels (Maladies Non Transmissibles, PSMN, SRAJ, DIPE, SRMNI, WASH,) à tous les niveaux dans les zones d'interventions ciblées

3 études et ou analyses menées dans les domaines de la santé, nutrition, Wash (i) Etude pilote sur le bol alimentaire :

- Le guide alimentation maternelle-alimentation du nourrisson et du jeune enfant est finalisé, des sessions de formation ont été effectuées dans les régions de Dakar, Saint-Louis, Louga, Diourbel.
- L'enquête sur les Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP) du Programme élargi de Vaccination (PEV) a été faite en vue de renforcer et d'améliorer les connaissances les relations sociales et les facteurs socio-culturels autour de l'acceptabilité et de l'accès aux vaccins au Sénégal.
- Une étude sur les facteurs associés à la vaccination des filles âgées de 9 à 14 ans contre le cancer du col de l'utérus à Ziguinchor, dans le cadre de la lutte contre les maladies évitables par la vaccination.
- Une évaluation de la gestion efficace des vaccins a été conduite permettant de mesurer les progrès et identifier les insuffisances de la chaîne d'approvisionnement du pays afin de mener des actions à haut impact pouvant améliorer la chaîne d'approvisionnement du PEV.



533 183
PERSONNES

ont été directement sensibilisées sur les mesures de prévention des maladies



304 481
ADOLESCENTS ET JEUNES

ont eu accès aux services d'IEC/CCC sur la santé sexuelle et reproductive



124 654
FEMMES DE 15-49 ANS

ont utilisé des moyens de contraception moderne dans les régions ciblées

14 comités multisectoriels sont restés fonctionnels (Maladies Non Transmissibles, PSMN, SRAJ, DIPE, SRMNI, WASH,) à tous les niveaux dans les zones d'interventions ciblées

En termes d'assainissement de base, les actions menées au cours de l'année 2023 des Nations Unies ont permis :

Le renforcement du plaidoyer ayant conduit à une augmentation substantielle des ressources allouées au secteur de l'assainissement par le gouvernement, permettant la construction de plus de **5 000 latrines améliorées** sûres et durables pour les ménages vulnérables dans les villages ODF.

La certification de **555 villages** sur la Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL),

La formation de **1840 relais communautaires** (dont 75% de femmes) et de 30 agents d'hygiène et d'assainissement et de sur l'ATPC étendu ;

920 nouveaux villages ont bénéficié de l'ATPC élargie, dont 856 sont exempts de défécation à l'air libre d'ici 2023 et 356982 personnes ont abandonné cette pratique.

La mise en place de **425 prototypes innovants de lavage des mains** dans des structures sanitaires et scolaires ciblées dans les régions de Saint Louis, Louga, Thiès, Kaolack et Ziguinchor, avec l'appui financier du MCF.

La fourniture de **3 000 kits d'hygiène aux ménages touchés par les inondations** afin de prévenir les risques de maladies liées à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement.

Le contrôle de la qualité de l'eau dans **1 000 points d'eau** (forages, puits modernes, robinets domestiques) et promotion du traitement de l'eau à domicile.

La distribution de **3000 serviettes hygiéniques** à 1000 adolescentes membres des comités ATPC dans les villages sans défécation à l'air libre (ODF).

Faire renaître l'espoir en luttant contre la fistule obstétricale

Dans la région de Tambacounda, Sénégal, l'UNFPA conduit une lutte acharnée contre la fistule obstétricale, affliction dévastatrice qui touche de nombreuses femmes, les isolant socialement et économiquement. Au cœur de cette bataille, des causeries communautaires éclairent les chemins vers la guérison et la réinsertion sociale.

«J'étais porteuse, l'UNFPA m'a guéri. C'était gratuit !» confie A.S, une habitante de Tambacounda. Grâce à l'UNFPA, après près de 40 ans de souffrance et d'isolement dû à la fistule, sa vie a été transformée. A.S a non seulement recouvré sa santé mais a également démarré des activités génératrices de revenus, grâce au projet d'Amélioration de la Santé et du Bien-être des femmes et des adolescents du Sud (SDAFSS), se réinsérant petit à petit dans la société.

La fistule obstétricale, résultant souvent de soins obstétricaux inadéquats, a pratiquement disparu dans les pays développés mais demeure prévalente en Afrique. L'UNFPA, en partenariat avec Affaires Mondiale Canada, a investi près de cent millions de FCFA pour la prise en charge chirurgicale de femmes porteuses, marquant un pas significatif vers l'éradication de cette condition au Sénégal.

Les causeries organisées par l'UNFPA et ses ONG partenaires ont libéré la parole des femmes, leur permettant d'identifier les signes de la fistule et de prendre des engagements pour référer des cas futurs. Ces initiatives visent non seulement à soigner mais également à prévenir, en luttant contre les mariages et grossesses précoces, ainsi qu'en améliorant l'accès aux soins obstétricaux qualifiés.

«Aujourd'hui, je vois la vie différemment. La fistule n'est plus une fatalité grâce à l'UNFPA,» témoigne A.S, symbole de courage et d'espoir pour de nombreuses femmes à Tambacounda et au-delà.



Aujourd'hui, je vois la vie différemment. La fistule n'est plus une fatalité grâce à l'UNFPA

2.2.2.3 Effet 6 : Protection sociale et Protection contre les violences, les abus

Dans le domaine de la protection sociale, les actions des Nations Unies ont porté sur les mécanismes de ciblage, de gouvernance, de suivi et d'évaluation du secteur. Elles ont permis aux communautés et aux personnes vulnérables, de prévenir et de répondre aux violences, à l'exploitation, aux pratiques néfastes ou discriminatoires. Plus spécifiquement, au cours de l'année 2023 avec l'appui des Nations Unies :

- Un programme cash transfert destiné à maintenir et à scolariser les enfants dans six régions où le taux de déperdition scolaire dépasse la moyenne nationale est mis en œuvre avec la mise à jour du Registre National Unique.
 - 42 569 enfants sur 60 000 visés ont bénéficié du programme de cash transfert qui a permis aux ménages vivant dans l'extrême pauvreté de surmonter les difficultés financières de ces dernières années liées à la COVID19 et à la forte inflation
 - Le projet de la loi d'orientation de la protection sociale a été initié, avec l'objectif d'assurer, que les besoins de toutes les couches de la population soient effectivement pris en compte.
 - Le Registre National Unique (RNU) est mis à jour dans les 14 régions du Sénégal avec l'intégration des groupes vulnérables (enfants, femmes, jeunes, réfugiés,)
 - Un rapport analytique sur le financement des secteurs sociaux y compris de la protection sociale et de la protection spécialisée est disponible et utilisé pour documenter les politiques et programmes publics.
 - Les capacités des membres de l'Observatoire de Suivi du Budget Social (OSBS) en finance publique axée sur les enfants ont été renforcées.
 - Deux décrets visant l'efficacité et la pérennité des systèmes de protection sociale ont été pris par le Gouvernement permettant d'augmenter le nombre de bénéficiaires de ce régime à plus deux millions de personnes selon les statistiques de l'Agence Nationale de la Couverture Maladie Universelle et de relever le montant du transfert monétaire de 25,000 FCFA à 35,000 FCFA, à plus de 300,000 ménages.
- Dans le domaine de la protection contre les violences et les abus, les capacités des prestataires de services de l'action sociale, de la santé, de l'éducation, de la sécurité, de la justice et de l'administration du travail ont été renforcées pour mieux prévenir, détecter et prendre en charge les cas de violences, d'exploitation, de pratiques néfastes ou discriminatoires contre les femmes, les filles et les garçons.** Ainsi au cours de l'année 2023, avec l'appui des Nations Unies.
- Les capacités de 378359 personnes ont été renforcées pour prévenir identifier et signaler les cas de Mutilations Génitales Féminies, de violences d'exploitation y compris sexuelle, la traite, Mendicité, la migration.
 - 72 villages ont fait une déclaration publique d'abandon des MGF et du ME en 2023 ;
 - 34 villages ou communautés ont été sensibilisés sur les dangers de la migration irrégulière, la prise en charge des migrants de retour, l'accompagnement des réfugiés et la mobilité des enfants
 - Le Sénégal a commencé à piloter l'outil « Gender Transformative Accelerator », qui permet une analyse approfondie des inégalités et des rôles, normes et dynamiques de genre, le renforcement des normes positives et la transformation des normes sociales qui perpétuent les inégalités entre les hommes et les femmes.
 - 21055 prestataires de l'action sociale, de la santé, de l'éducation, de la sécurité, de la justice et de l'administration du travail ont les capacités renforcées sur la prévention et/ou la PEC des personnes ayant besoin de protection.
 - 3650 enfants et femmes victimes de violences qui ont eu accès à des services de prise en charge médicale, psychosociale et/ou juridique, selon leurs besoins.
 - Les attitudes de masculinité hégémonique ou toxique des communautés locales sur l'égalité des genres ont été modifiées à travers un certain nombre d'initiatives locales innovantes, notamment via des formations et sensibilisation de leaders locaux.
 - 3000 écoliers et enseignants ont été formés dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, aux escroqueries en ligne, à la cybersécurité, à l'utilisation sécurisée de l'internet, et à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants en ligne.



2.2.3.1 Effet 7 : Paix et sécurité

Les actions des Nations Unies pour renforcer la gouvernance, la paix et la sécurité se sont focalisées sur i) la promotion et l'enregistrement effectif des faits d'état civil ; ii) la production de statistiques vitales ; iii) le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques pour la consolidation de la gouvernance démocratique et la prévention des conflits, et la lutte contre l'extrémisme violent. Ces actions ont permis :

-  L'extension de l'installation des coins état civil-santé dans les régions de Kaffrine, Tambacounda, Sédhiou, Kolda, Diourbel et Ziguinchor avec le soutien des Nations Unies, faisant passer le nombre de **coins état civil-santé** de **195** à **661** entre 2022 et 2023.
-  La formation de **2,269 acteurs** dont 985 agents de santé, 288 officiers d'état civil et 862 acteurs communautaires ainsi que 134 autorités et administrateurs locaux sur l'importance et les procédures d'enregistrement des naissances à l'état civil.
-  La réalisation de **10 enquêtes** majeures sur les statistiques de genre.
-  Le Sénégal dispose d'une stratégie nationale sur l'intelligence artificielle, d'une stratégie nationale sur les données et d'un schéma directeur national pour les Collectivités Territoriales.
-  Les mécanismes nationaux de suivi des droits humains ont été renforcés. La réforme du Comité Sénégalais des Droits de l'Homme (CSDH) a été soutenue, les capacités de l'observateur national des lieux de privation de liberté (ONLPL) ont été renforcées, les organisations de la société civile ont été soutenues pour préparer et présenter le rapport de la société civile et le rapport élaboré par les enfants auprès du Comité des Droits de l'Enfant et au Comité Africain des Experts sur les Droits et le Bien-Etre des Enfants.
-  La Commission nationale de gestion des frontières (CNGF) a été appuyée dans la prévention et la résolution de conflits frontaliers au niveau local notamment dans la gestion des zones frontalière de Matam.
-  La stratégie nationale contre la criminalité organisée a été élaborée.
-  L'intégration de modules de lutte contre la corruption dans le système éducatif national.
-  L'Office National de Recouvrement des Avoirs Criminels (ONRAC) a été soutenu pour l'organisation des premières ventes aux enchères publiques organisées depuis sa création ; permettant le recouvrement de 500.000.0000 FCFA (800.000 USD), au profit du Trésor public.
-  Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Sénégal Numérique SN 2025, de solutions informatiques permettant de diminuer la surpopulation carcérale, d'augmenter la confiance des citoyens dans la justice, de réduire les délais de traitement des affaires informatiques nécessaires (Casier judiciaire, chaîne pénale, archivage numérique, e-naturalisation, e-rôle, etc.), ont été identifiées.
-  La cohésion sociale et la prévention des conflits ont été renforcée grâce à une collaboration et une sensibilisation des médias à travers la formation, la reconnaissance et la lutte contre le discours de haine et la pollution de l'information, afin de promouvoir un engagement sociétal pacifique dans le discours politique.



220
FEMMES

connaissent mieux le genre, leur rôle en tant que femme leader,



30
JEUNES

disposent de capacités pour la lutte contre les violences basées sur genre



53
INSTITUTIONS

renforcées pour soutenir la promotion de la présence et du leadership des femmes dans les institutions publiques



2.2.3.2 Effet 8 : Contrôle citoyen dans les Politiques Publiques

Au cours de l'année 2023, les Agences des Nations Unies ont renforcé leurs actions en faveur des collectivités territoriales, dans la mise en œuvre du suivi-évaluation des plans de développement local prenant en compte les groupes vulnérables, ainsi que les dimensions environnementales et les changements climatiques. Aussi, les actions ont-elles visé le renforcement des capacités des structures nationales et locales dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la mise en œuvre des obligations internationales en matière de protection et de promotion des droits de l'homme. Plus spécifiquement avec l'appui des Nations Unies ;



- Les capacités de **30 parlementaires** de la commission des affaires économiques et sociales, la commission éducation et la commission des lois ont été renforcées sur les outils sur la planification, la programmation, la budgétisation, le suivi et évaluation pour une budgétisation basée sur les ODD.
- 220 femmes** connaissent mieux le genre, leur rôle en tant que femme leader, et disposent d'outils pour prévenir et lutter contre les violences basées sur le genre et savent comment la population doit collaborer avec la police pour la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre.
- 30 jeunes** disposent de capacités pour la lutte contre les violences basées sur genre.
- 53 institutions** renforcées pour soutenir la promotion de la présence et du leadership des femmes dans les institutions publiques au niveau national et local.
- Des textes de loi et décret sur la déclaration de patrimoine à laquelle seront assujettis les détenteurs de l'autorité publique, élus comme hauts fonctionnaires, censés participer à la gestion des ressources ont été adoptés, permettant de prévenir les risques d'enrichissement illicite des titulaires de hautes fonctions, et d'autre part à satisfaire au besoin légitime d'information des citoyens sur la situation et le comportement des dirigeants publics, dans un contexte de transparence.
- Les capacités de l'Office National de lutte contre la fraude et la corruption (OFNAC), ont été renforcées sur l'exécution du plan d'actions de lutte contre la corruption dans le secteur extractif de Kédougou.



2.3 APPUI AUX PARTENARIATS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME 2030

1.3.1 FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre du financement du Développement, le Gouvernement s'est doté d'une stratégie de financement du PAP3 articulée autour des trois (3) dimensions suivantes : (i) l'optimisation des ressources publiques ; (ii) la diversification des instruments de financement innovants et (iii) l'exploration de nouveaux mécanismes et dispositifs. Pour ce faire les Nations Unies se sont positionnées pour apporter un appui technique à la mise en œuvre de la stratégie de financement et de contribuer au renforcement du Cadre National Intégré pour le Financement du Développement CNIFD pour lequel les étapes de l'évaluation du diagnostic, de l'élaboration de la stratégie de financement ont été finalisées.

Par ailleurs, le Gouvernement du Sénégal, a publié le 06 septembre 2023 son document-cadre de financement durable. Ce cadre permettra à l'Etat du Sénégal de mobiliser des financements sur le marché international des capitaux et auprès des bailleurs internationaux.

Parmi les dix catégories de dépenses éligibles aux fléchages des fonds, sept (7) sont sociales et trois (3) environnementales. L'accès aux infrastructures et services de base, dont l'éducation, ressort comme une priorité. Le Sénégal démontre le caractère innovant de sa gestion des financements, ainsi que son engagement en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Aussi, au cours de l'année 2023, le pays a-t-il signé en juin 2023, un accord de prêt pour une transition énergétique juste (PTEJ) avec les pays du G7 et l'Union européenne, pour un montant de 2,7 milliards de dollars. Ce partenariat permettra d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables pour atteindre un objectif de 40% du mix électrique.

Au niveau des Nations Unies des partenariats clés ont été noués avec plusieurs partenaires bilatéraux, multilatéraux et le Secteur privé pour faire avancer les ODD au Sénégal.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Entités	Partenariats clés en 2023	Domaine
Programme Alimentaire Mondial		
Organisation internationale du Travail		
PNUD	GEF	
IOM UN MIGRATION		
	PBF	
unicef pour chaque enfant	UNTFWS	
Organisation mondiale de la Santé		
CEA	BID	

2.4 COHÉRENCE ET EFFICACITÉ AU SEIN DES NATIONS UNIES AU SÉNÉGAL

Au cours de l'année 2023, les instances interagences ont été revitalisées en lien avec l'ambition de l'Equipe pays d'accélérer les progrès vers l'atteintes des ODD et apporter un appui cohérent au Gouvernement

Au niveau du programme, sous le leadership du Coordonnateur Résident, les groupes interagences (PMT, OMT) ont été dynamisés avec la nomination de nouveaux chefs d'Agences comme présidents. Aussi, le groupe des Economistes des Nations Unies et celui des Chargés de partenariats et de mobilisation de ressources ont été renforcés avec des TDR et des mandats bien définis. Avec la mise en place de ce Groupe des économistes, la fonction d'appui Conseil macroéconomique et sur les politiques des Nations Unies a été renforcée. Plusieurs études et analyses ont été initiées par le groupe notamment sur les ODD, sur le Budget Général de l'Etat, permettant de renforcer le plaidoyer de l'Equipe pays sur le dialogue politique.

De même, le groupe de partenariat et de mobilisation

de ressources a été dynamisé permettant à l'Equipe pays de renforcer et coordonner cohérente la fonction de mobilisation pour une mobilisation plus accrue des ressources à l'échelle des Nations Unies en faveur des ODD.

Dans la perspective de renforcer les groupes de résultats du Cadre de Coopération et de permettre aux différentes entités des Nations Unies d'apporter leur contribution pour l'accélération des progrès sur l'Agenda 2030, six groupes de travail sur les six transitions ont été mis en place. L'objectif est de développer des notes stratégiques et de ressortir l'offre stratégique des Nations Unies pour assurer les progrès au niveau de chaque transition, et de ressortir les projets et initiatives conjointe des Nations Unies pour accélérer les ODD.

Au cours de l'année 2023, les Conseils d'administration de l'UNICEF, PNUD/FNUAP/UNOPS Pam ONUFEMMES au Sénégal ont tenu une visite conjointe au Sénégal. L'objectif principal de la visite conjointe sur le terrain était d'aider les membres des conseils d'administration à comprendre l'étendue et la manière dont les six organisations des Nations Unies contribuent à la réalisation des ODD en lien avec le Plan Sénégal Emergent. La mission s'est concentrée sur trois axes majeurs : i) l'alignement sur les priorités nationales ; ii) à la priorité à l'efficacité ; iii) la connaissance du contexte régional.

Au niveau des Opérations, Le groupe des Opérations s'est attelé au cours de l'année 2023 à la mise en œuvre du BOS, et sur le processus de déménagement des Entités des Nations Unies dans la maison commune de Diamniadio.

S'agissant de la mise en œuvre de la stratégie conjointe pour les opérations des Nations Unies dans le pays

(Business Operation Strategy : BOS) a permis de tirer parti du pouvoir de négociation commun des Nations Unies, de maximiser les économies d'échelle à travers divers LTA et de dégager des coûts évités, estimés à près d'1 million de dollars pour l'année 2023.

En ce qui concerne, la Maison Commune des Nations Unies, l'inauguration a été faite en novembre 2023 ; l'Equipe des Opérations, et l'UNICEF en charge du CBO se sont attelés pour un déménagement effectif au cours de l'année 2024. L'intégration de cette maison par les différentes entités renforcera la mise en œuvre du BOS et ainsi celle du Cadre de Coopération.

Au niveau de la Communication, groupe de communication a sous le leadership d'un chef d'agence, il a permis de coordonner les messages communs des Nations Unies de mieux communiquer conjointement sur les résultats de développement et dans le contexte préélectoral et dans le contexte de la préparation du déménagement

Emploi et Protection Sociale	Education	Systèmes Alimentaires	Digitalisation	Changement Climatique	Energie propre
BIT	UNESCO	FAO	IUT	PNUD	PNUD
UNICEF		UNCDF	UNCTAD	IOM	IOM
PAM	UNICEF	UNCTAD	UNCDF	OMS	OMS
OMS	PAM	OMS	OMS	FIDA	FIDA
PNUD	UNV	FIDA	FAO	ONU Femmes	ONU Femmes
VNU		ECA	ECA	ECA	ECA
ITC	IUT	PAM	PAM		
UNFPA	BIT	UNICEF	UNICEF	UNICEF	UNICEF
HCDH	ONUSIDA	ONUDI	PNUD	ONUDI	ONUDI
FAO		PNUD	UNESCO	UNESCO	UNESCO
IOM			ONU FEMMES	BIT	BIT
ONUSIDA				FAO	FAO
FIDA				UNOPS	UNOPS
ONU Femmes				UNCDF	UNCDF
ECA				PAM	PAM
ONUDI					
PNUD					
UNESCO					



2.5 APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES



1.5.1 Aperçu financier

Au cours de l'année 2023, plus de 87,7 millions de dollars ont été investis par les Nations Unies au Sénégal, avec près de 54% des ressources pour la priorité stratégique sur la transformation structurelle de l'économie, 35% pour le renforcement du capital humain et 12% pour la gouvernance, la paix et la sécurité. Un taux d'exécution financière de 71% des ressources est enregistré au cours de l'année 2023

Tableau 1 Répartition des ressources et dépenses par priorité

		Ressources nécessaires	Ressources disponibles	Dépenses
Priorité 1	Politique Economique	3 867 896	3 701 623	2 631 256
	Emploi	42 546 855	40 717 590	28 943 814
	Environnement	23 207 375	22 209 738	15 787 535
Priorité 2	Education	23 207 375	22 300 000	15 787 535
	Santé et protection sociale	21 918 077	20 975 863	14 910 450
	Paix et sécurité	9 025 090	8 547 120	6 139 597
Priorité 3	Contrôle citoyen	5 157 195	4 935 497	3 508 341
Total		128 929 863	123 387 431	87708528

Les ODD 1 (pas de pauvreté), ODD 2 (faim Zéro), ODD 3 (Santé) ODD 4 (Education) et ODD 8 (croissance et emploi) ODD 10 (réduction des inégalités) concentrent plus de 70% des dépenses.

S@ource : Calcul des auteurs en utilisant le EHCVM 2018/19

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

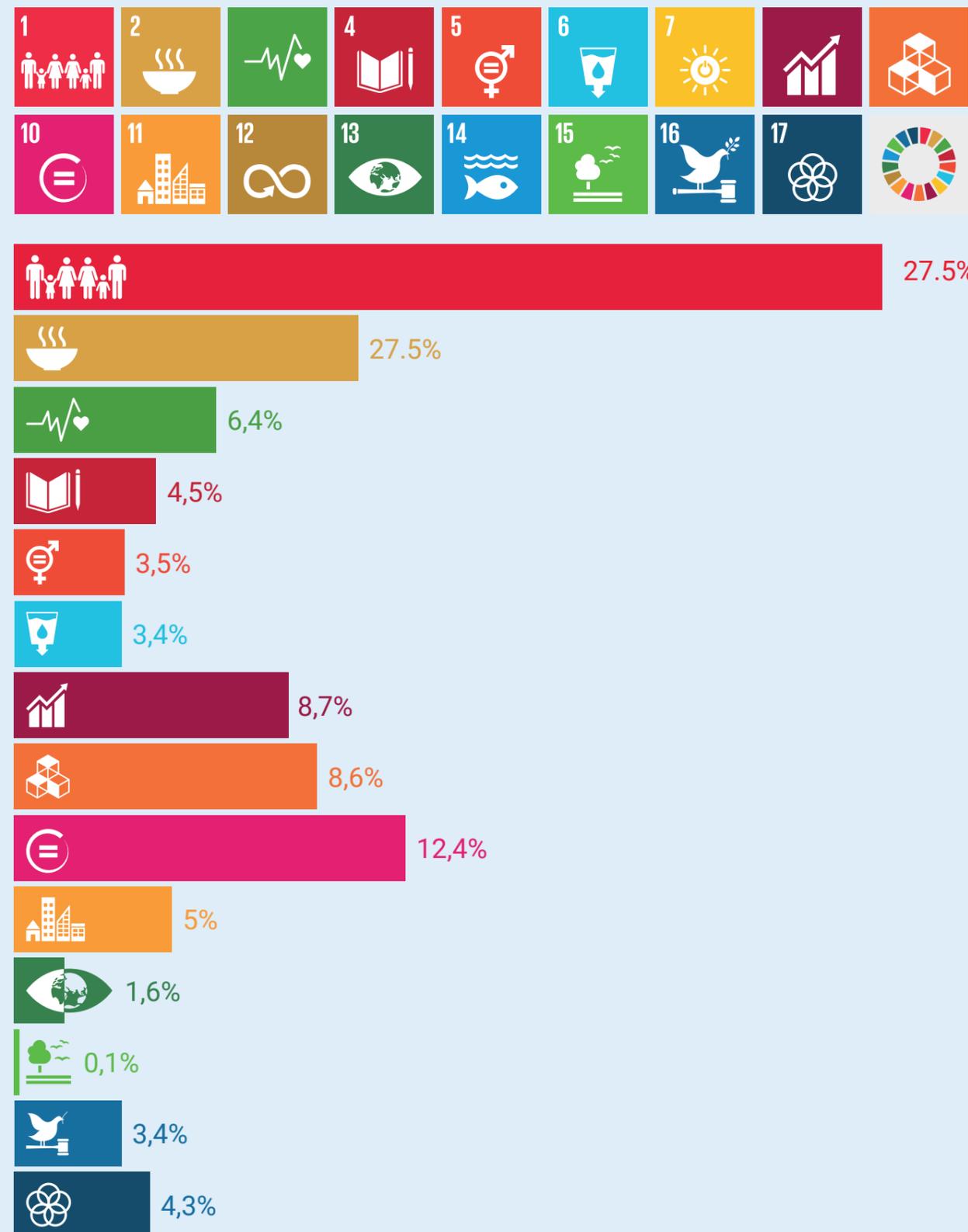


Tableau 2 : Répartition des ressources et dépenses par agences (en dollars US)

Entités	Ressources nécessaires 2023	Ressources disponibles 2023	Dépenses 2023
FAO	8843256	8415177	6407095
OIT	9117000	9070000	7240000
ONUSIDA	295000	295000	250000
PNUD	11240000	10946733	7510000
IFAD	20800092	20800092	20800092
ONUDC	741 212	741 212	741 212
UNESCO			
UNV	1340000	1340000	1340000
UNHCR	1260417	1260417	1260417
ONU Femmes	3232787	2497487	1906300
UNCDF	1495000	980000	980000
ITC	1100000	1100000	974166
HCDH/BRAO			
IOM			
UNFPA	7572701	7572701	6797235
UNICEF	23410814	23410814	23410814
PAM	18612000	19681000	11156 000
OMS	20570796	15983010	15594889
UNOPS			
UIT	40000	35000	34755
ONUDI			
CEA			
Total	128929863	123387431	87708528

Au cours de l'année 2023, les instances interagences ont été revitalisées en lien avec l'ambition de l'Equipe pays d'accélérer les progrès vers l'atteintes des ODD et apporter un appui cohérent au Gouvernement





PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES POUR L'ANNÉE À VENIR

L'année 2024 constitue la première année de mise en œuvre du nouveau Plan cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (2024-2028). Les priorités de l'Équipe pays des Nations Unies pour l'année 2024 dériveront de Plan Cadre de Coopération des Nations Unies et s'aligneront sur celles du PAP 3. Ces priorités seront retracées dans le plan de travail annuel de l'Équipe pays et structurées autour de trois axes majeurs : i) la transformation structurelle de l'économie la durabilité et l'inclusivité de la croissance économique ; ii) le développement du capital humain, la protection sociale et le Développement durable ; iii) la consolidation de la bonne gouvernance, l'efficacité des institutions et la cohésion sociale.

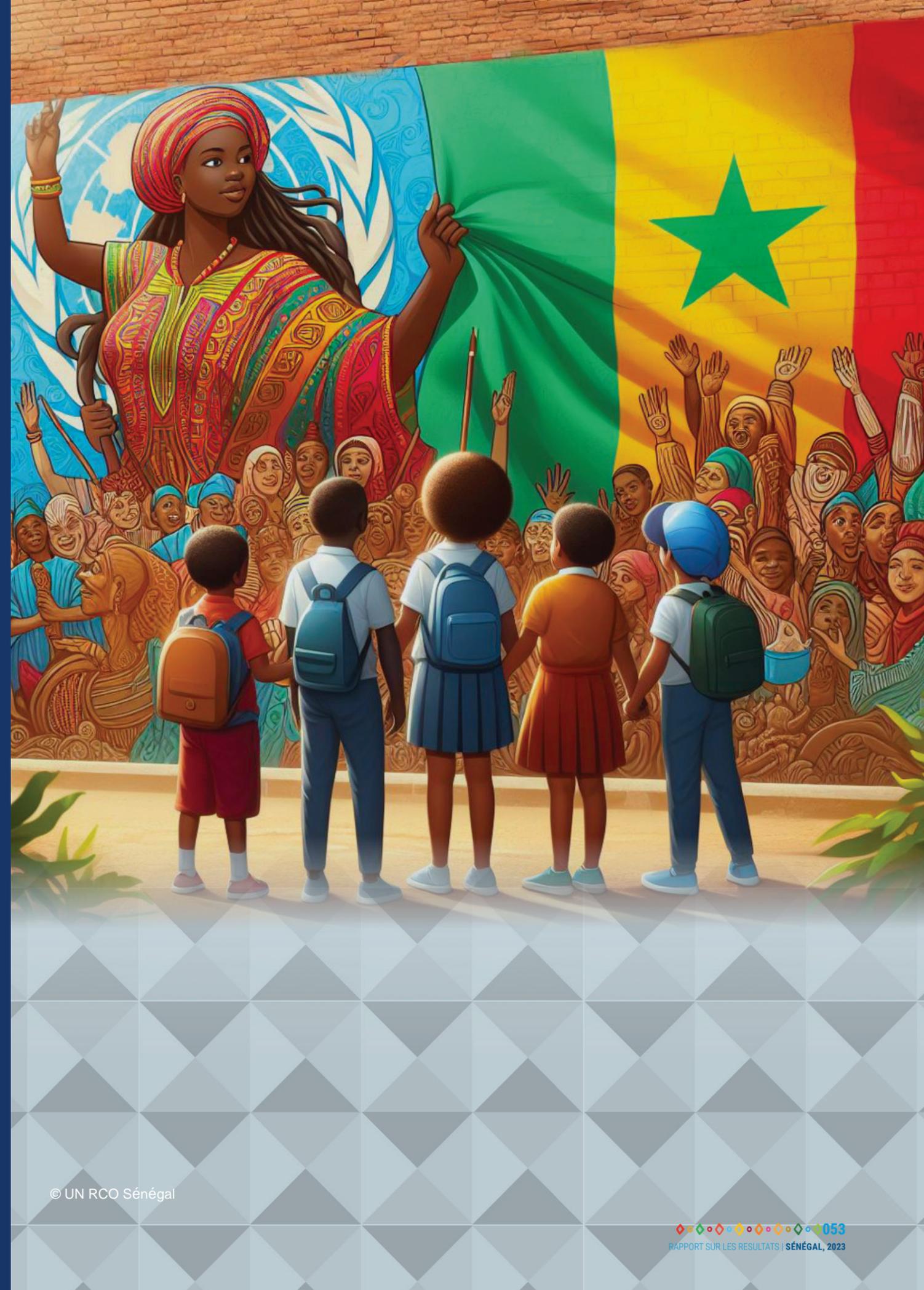
Le plan cadre de coopération étant l'instrument privilégié de l'ensemble des entités des Nations Unies pour accélérer les progrès sur les ODD, les actions à mener autour des les trois priorités du CC seront orientées sur les six transitions retenues pour accélérer les ODD : i) les systèmes alimentaires ; ii) l'emploi et la protection sociale ; iii) l'énergie propre iv) les changements climatiques ; v) la transformation de l'éducation et vi) la digitalisation ainsi que le financement des ODD.

Au niveau de la transformation structurelle de l'économie, l'Équipe pays des Nations Unies entend tirer parti de la transversalité des systèmes alimentaires pour faire avancer plusieurs ODD au Sénégal. Les systèmes alimentaires durables permettront ainsi de maximiser l'utilisation de sources d'énergie propres et renouvelables, de lutter contre les effets des changements climatiques de créer des emplois décents et de procurer des revenus aux populations notamment les plus vulnérables. Ainsi, au cours de l'année 2024, la priorité sera accordée à la mise en place effective des agropoles, au renforcement du secteur agro-industriel, permettant de contribuer à la sécurité et la souveraineté alimentaire, et de capitaliser sur le fort potentiel de création d'emplois décents, et de transition écologique du secteur.

En ce qui concerne le développement du capital humain, la protection sociale et le Développement durable, l'Équipe pays entend accompagner le Gouvernement à la mise en place de systèmes de protection sociale et la transformation de l'éducation afin de disposer des services sociaux de base résilients. Pour ce faire, la priorité sera accordée à la modernisation des Darras au renforcement du numérique dans l'éducation, au déploiement des stratégies d'accélération de la scolarisation et le renforcement des compétences des enseignants, la dotation en ressources pédagogiques aux apprenants. Aussi au cours de l'année 2024, les Nations Unies poursuivront-elles son appui pour le renforcement et la modernisation du système de santé au Sénégal. Par ailleurs, les Nations Unies accompagneront le pays dans le processus de mise en place de l'accélérateur globale pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes au Sénégal afin de renforcer et d'étendre la couverture de la protection sociale au Sénégal.

S'agissant de la consolidation de la bonne gouvernance, l'efficacité des institutions et la cohésion sociale, au cours de l'année 2024 un accent sera mis sur la digitalisation afin de renforcer l'offre, et stimuler la demande et l'utilisation des services sécuritaires, judiciaires et administratifs de qualité. Aussi, les appuis visant le renforcement le processus de planification, plus particulièrement de la déclinaison du PAP3 et des six transitions dans les Budgets et dans les politiques sectorielles seront apportés. Une attention particulière sera accordée aux actions visant le renforcement de la paix et la cohésion sociale dans le contexte électoral.

En outre les Nations Unies accompagneront également le gouvernement pour l'élaboration de la feuille de route du pays pour sa transition vers la sortie de la catégorie des Pays les Moins Avancés.



Inauguration de la Maison des Nations Unies :

Un nouveau chapitre dans l'action de l'ONU Sénégal

Le 23 novembre 2023 a marqué un jalon crucial pour le multilatéralisme au Sénégal avec l'inauguration de la Maison des Nations Unies à Diamniadio, en présence du Président sénégalais, S.E.M. Macky Sall, et de la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, Amina J. Mohammed. Cet événement souligne l'engagement renforcé du Sénégal envers le multilatéralisme et son rôle stratégique dans les initiatives des Nations Unies en Afrique de l'Ouest et du Centre.

La nouvelle Maison, qui incarne l'union et la synergie des différentes agences onusiennes, est un symbole fort de la vision «One UN» promue par le Secrétaire Général, M. Antonio Guterres. En regroupant toutes les agences des Nations Unies sous un même toit, cette maison commune va renforcer la dynamique conjointe et booster l'efficacité des interventions de l'ONU au Sénégal. Le déménagement imminent dans cette structure moderne permettra une collaboration plus étroite et plus coordonnée, essentielle pour relever les défis régionaux actuels et futurs. Ainsi, cette Maison des Nations Unies devient le cœur d'une coopération renouvelée, visant à accélérer la réalisation des Objectifs de Développement Durable dans la région, tout en démontrant l'importance cruciale de l'unité et de l'efficacité dans la poursuite d'un avenir meilleur pour tous.



34

AGENCES ONUSSIENNES



13

HECTARES



1800

POSTES DE TRAVAIL



01

SALLE DE CONFÉRENCE 500 PLACES





NATIONS UNIES
SENEGAL



Immeuble Wollé Ndiaye,
Route des Almadies
BP 154 ☐ Dakar ☐ Senegal

Tél.: + 221 33 859 67 43
Email: contact@onusenegal.org
Site web: senegal.un.org